



VILLE DE LOUVIGNÉ DU DESERT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213501620-20260305-2026_02_011-DE

REUNION DU 5 MARS 2026

République Française
Département d'Ille et Vilaine

Nombre de Conseillers : en exercice 23

présents : 18
représentés : 1

votants : 19

Date de convocation : 26 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le 29 janvier à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre OGER, Maire.

Etaient présents : M. OGER Jean-Pierre ; M. GOUPIL Jean-Paul ; Mme NOEL Marie-Laure ; M. LECHEVALIER Arnaud ; M. VEZIE François ; Mme GUILLOUX Christèle ; M. COSTENTIN Joseph ; Mme MOREL Monique ; M. GUERIN Jean-Pierre ; Mme MICHEL Sylvie ; M. FADIER Thierry ; Mme AUSSANT Angélique ; Mme LECHEVALIER Nathalie ; Mme BADICHE-MANCEL Karine ; Mme KERGOAT Morgane ; M. MOREL Sylvain ; M. RAULT Pierre-Antoine ; M. LEBANSAIS Rémy.

Absents : Mme JARDIN Marie Christelle ; Mme OUTREVILLE Angélique ; M. MOLVAUX Gérard ; M. COUASNON Michel ;

Absente excusée : Mme. LEE Isabelle ;

Pouvoir : Mme. LEE Isabelle donne pouvoir à M. OGER Jean-Pierre ;

Secrétaire de séance : Mme LECHEVALIER Nathalie.

2026-02-011 - PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE NOTRE DAME

RAPPORTEUR : JP. GOUPIL

EXPOSE

Dans le cadre de la convention signée avec l'OGEC de l'école NOTRE DAME en 2009, il y a lieu de fixer le montant de la participation de la ville au fonctionnement de l'école au titre de l'exercice 2026. Cette participation est basée d'une part, sur le coût de fonctionnement de l'école publique MARIE LE TENSORER constaté en 2025 et, d'autre part, sur le nombre d'élèves de Louvigné fréquentant l'école Notre-Dame à la rentrée de septembre 2025.

Le coût total de fonctionnement de l'école MARIE LE TENSORER a été, pour l'année 2025, de **162 116,95 €** pour 159 élèves enregistrés à la rentrée de septembre 2025, soit un coût moyen de **1 019,60 €**.

A la rentrée de septembre 2025, le nombre d'élèves de Louvigné-du-Désert inscrits à l'école NOTRE DAME était de 98.

PROPOSITION

La commission finances propose de verser à l'OGEC, au titre de l'année 2026, la somme de **99 922 €** (98 élèves x 1 019,60 €).

DECISION

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Fait et délibéré, le 5 mars 2026
Pour extrait conforme
Le Maire
JP. OGER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.